

## Communiqué de presse

Montigny-lès-Metz, vendredi 26 juin 2020

### Label « Éco-propre » de l'AVPU

#### La Ville de Montigny-lès-Metz obtient une 3<sup>ème</sup> étoile

L'Association des Villes pour la Propreté Urbaine, a récompensé la Ville de Montigny-lès-Metz pour ses actions de propreté urbaine en attribuant la 3<sup>ème</sup> étoile du label « Éco-propre »



La Ville, adhérente à l'AVPU depuis 2017, a progressivement gravi les échelons pour obtenir la 3<sup>ème</sup> étoile du label « Éco-propre ».

Cette troisième étoile du label « Éco-propre » valorise les collectivités qui inscrivent leurs actions dans une logique de développement durable dans un ou plusieurs domaines liés au nettoyage.

Cette nouvelle étoile entre en résonance avec les démarches entreprises par la Ville en faveur de la propreté et de l'environnement. Elle représente l'aboutissement du travail des agents du service propreté.

Montigny-lès-Metz a participé aux rencontres de la propreté urbaine (organisé par l'AVPU) l'an dernier et a été récompensée par deux trophées : le trophée « communication » pour la valorisation du label « Éco-propre », et un trophée « équipement » pour le dispositif innovant des cendriers de sol, toujours en déploiement sur la commune.

#### L'AVPU en quelques mots

Créée en 2010 à l'initiative d'une vingtaine de villes, l'AVPU regroupe aujourd'hui quelque 140 collectivités. Des villes belges et suisses adhèrent également à l'AVPU.

En 2016, l'AVPU a créé le label «Ville Eco-propre» et les Trophées de la propreté urbaine qui valorisent les collectivités qui s'engagent dans une démarche d'amélioration durable de la propreté urbaine.

#### Contact Presse

Émilien Cunat  
emilien.cunat@montigny-les-metz.fr  
03 87 55 74 25